



Dossier de candidature

SECTION SPORTIVE NATATION

Collège BEAULIEU

CHÂTEAURoux

Rentrée 2022

1. Le calendrier de recrutement

Pour toute demande concernant les dossiers de candidature, prendre contact avec la direction du Collège BEAULIEU, 7 rue Max Hymans 36000 Châteauroux - 02 54 34 87 48

Retour des dossiers au collège	25 avril 2022
Etude des dossiers	Mai 2022
Envoi des notifications d'admission	31 Mai 2022
Inscription des admis au collège	27 juin au 9 juillet 2022

2. Les études

Les élèves de la section sportive ont les mêmes horaires d'enseignement que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines, y compris les enseignements d'éducation physique et sportive. Un aménagement de l'emploi du temps leur permet de suivre de manière équilibrée et appropriée un double projet de réussite scolaire et sportive.

3. La pratique sportive

Un enseignant d'éducation physique et sportive du collège, spécialiste des activités de la natation, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives, participe à l'encadrement qui est également assuré par le Nautic Club Châteauroux.

Chaque semaine, deux créneaux horaires d'une heure trente sont banalisés pour être consacrés à l'entraînement de natation, sous la responsabilité de l'enseignant d'EPS et d'un éducateur sportif du club support titulaire du Brevet d'Etat. Les séances d'entraînement se déroulent au centre aquatique BALSAN'EO de Châteauroux Métropole.

L'adhésion à l'association sportive du collège et la participation aux compétitions UNSS de natation est obligatoire.

Tous les nageurs de la section sportive doivent participer au cross UNSS départemental. Si l'élève se qualifie au cross académique et qu'il n'a pas de compétitions importantes à préparer, il devra y participer. Il reviendra au professeur référent et aux éducateurs sportifs de se concerter le plus tôt possible.

Il est fortement recommandé aux élèves de participer aux activités de l'AS du mercredi après-midi afin de varier l'activité sportive et d'acquérir de nouvelles compétences et de vivre de nouvelles expériences.

Les élèves se verront proposer une licence au club support. L'affiliation fédérale n'est pas obligatoire. Elle est fortement recommandée pour permettre aux élèves une meilleure progression.

4. La vie scolaire

Le maintien en Section Sportive Scolaire Natation est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement scolaire et de l'établissement de pratique sportive.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera déclaré au chef d'établissement pour instruction.

5. Les objectifs de la section

- Conjuguer la réussite scolaire et la réussite sportive
- Réinvestir les qualités nécessaires à la pratique sportive (endurance, volonté, concentration, travail ...) dans le domaine scolaire
- Participer à l'éducation citoyenne
- Développer sa connaissance de soi et sa confiance en soi,
- Approfondir et valoriser les compétences et connaissances relatives au monde culturel et sportif transmis à en milieu scolaire et/ou associatif
- Instaurer une dynamique de groupe
- Contribuer au développement du potentiel physique et donner des connaissances liées à ce développement
- Aider à évoluer dans une bonne hygiène de vie et apprendre des comportements de sécurité pour soi-même et pour autrui

6. Les débouchés à l'issue de la section sportive

Les élèves de la section sportive s'orientent en fin de la classe de 3^e selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs projets et de leurs résultats scolaires.

Après la classe de 3^e, ils ont la possibilité d'aller, si le niveau scolaire et de natation le permet au Lycée Jean GIRAUDOUX de Châteauroux pour poursuivre en section sportive natation.

La section sportive permet aussi une ouverture sur le monde associatif et professionnel : sensibilisation à la formation d'officiel, anticiper la préparation au Baccalauréat option natation, et aux différents diplômes d'encadrement et/ou de sécurité : Brevet Fédéraux d'encadrement - BF -, Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique - BNSSA- et diplômes de secourisme - PSC1, PSE 1 et PSE 2.

7. L'admission

Le recrutement se fait sur tous les niveaux de classe. Pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège BEAULIEU, une demande d'assouplissement de carte scolaire (dérogation) sera effectuée dans le cadre de la sélection en section sportive.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive natation.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par la commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels (ou semestriels) de l'année précédente et de l'année en cours lors du dépôt du dossier de candidature.

Sur le plan médical

Les membres de la section sportive doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en section sportive tant à l'entraînement que dans le cadre d'une pratique compétitive.

Le certificat médical de non-contre-indication sera joint au dossier d'inscription en juin, une fois l'élève définitivement sélectionné.

Sur le plan sportif

Les candidatures des élèves sont examinées par une commission de recrutement sous la présidence du chef d'établissement, représentant l'Education Nationale, du conseiller principal d'éducation, de l'enseignant responsable et coordonnateur de la section et de l'éducateur sportif participant à l'encadrement de la section. Les propositions de la commission de recrutement sont transmises à l'inspection académique pour validation, dans le respect des règles de dérogation de secteur scolaire. Le recrutement s'opère au niveau départemental.

8. L'intégration et le maintien en section sportive au collège BEAULIEU

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, en fin d'année scolaire, une commission composée du chef d'établissement, du conseiller principal d'éducation, de l'enseignant responsable et coordonnateur de la section, de l'éducateur sportif participant à l'encadrement de la section valide l'intégration ou le maintien de l'élève en section sportive pour la rentrée suivante. Seront examinés les bulletins scolaires, le comportement, l'assiduité, la progression, l'investissement tant sur le plan sportif que scolaire.

Etablissement scolaire fréquenté en 2021/2022 :

En classe de :

LV1 :

LV2 :

Option(s) :

Joindre les bulletins trimestriels ou semestriels de l'année en cours et de l'année précédente.

Pratique sportive dans le cadre de l'UNSS : oui non

Activité(s) :

.....

Certification Jeune Officiel : oui non

si oui, activité(s) :

Pratique sportive en club : oui non

Nom du club :

Discipline sportive :

Avis de l'entraîneur :

Admis **Non Admis**

Commentaires:

NOM, Prénom :

Signature:

Avis de l'enseignant(e) d'EPS:

Admis **Non Admis**

Commentaires:

NOM, Prénom :

Signature:

Résultats et participations aux compétitions fédérales et UNSS

COMPETITION	DISCIPLINE	DATE	PERFORMANCE

Performances en natation sportive

NAGE	BASSIN DE 25M	BASSIN DE 50M
50M NL		
100M NL		
200M NL		
400M NL		
800M NL		
1500M NL		
50M PAPILLON		
100M PAPILLON		
200M PAPILLON		
50M BRASSE		
100M BRASSE		
200M BRASSE		
50M DOS		
100M DOS		
200M DOS		
200M 4N		
400M 4N		

REPRESENTANT(S) LEGAUX

Monsieur (NOM, Prénom):

Adresse complète:

.....
.....

Mail :

N° tél (portable):

N° tél (domicile):

N° tél (travail):

Signature :

,

Madame (NOM, Prénom):

Adresse complète:

.....
.....

Mail :

N° tél (portable):

N° tél (domicile):

N° tél (travail):

Signature :

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE SPORTIVE
DANS LE CADRE D'UNE
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

Je, soussigné, docteur :

certifie avoir examiné ce jour

NOM :Prénom :

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives, dans le cadre de la section sportive scolaire, à l'entraînement comme en compétition.

Date :

Signature et cachet du médecin :

CHARTRE SECTION SPORTIVE NATATION COLLEGE BEAULIEU

La section sportive scolaire offre aux élèves motivés et ayant le potentiel, un complément de pratique sportive approfondie tout en leur permettant de suivre une scolarité normale. Les élèves sont placés dans les meilleures conditions possibles tant au niveau scolaire qu'au niveau sportif, notamment dans l'aménagement de l'emploi du temps, afin de leur permettre de s'investir pleinement et de mettre en œuvre un vrai double projet de réussite scolaire et sportive.

L'équipe pédagogique du collège assurera un suivi rigoureux du travail scolaire et un point sera fait régulièrement lors des réunions parents-professeurs.

L'élève membre de la section sportive s'engage, dans le cadre de sa participation, à respecter l'ensemble des règles de fonctionnement de l'établissement et de la section sportive :

- Avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement à l'égard de toute la communauté éducative
- Avoir un comportement respectueux et responsable au sein de la structure d'entraînement
- Fournir un travail scolaire sérieux et régulier
- Adhérer à l'Association Sportive du Collège
- S'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les compétitions UNSS Natation, au CROSS UNSS et éventuellement aux autres manifestations sportives auxquelles il souhaite participer.

L'engagement de l'élève tant dans le domaine du travail scolaire que dans le fonctionnement de la section sportive fera l'objet d'une attention particulière. Si cet engagement devait manquer dans un domaine ou dans l'autre, la participation et le maintien dans la section sportive pourrait être remise en question, à n'importe quel moment de l'année.

Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la section sportive et m'engage à respecter cette charte durant toute l'année scolaire.

Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la section sportive et m'engage à respecter cette charte durant toute l'année scolaire.

A :

Le

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

**Le dossier complet est à retourner au Collège BEAULIEU
7 rue Max Hymans
36000 CHÂTEAUROUX**

pour le vendredi 29 avril 2022, délai de rigueur, accompagné de :

- Copies des bulletins trimestriels (1^{er} et 2^e trimestres de l'année en cours + 3 trimestre année antérieure) pour les entrées en 5^e, 4^e et 3^e
- Copies des bilans évaluation CM2 des deux premiers trimestres et bilans de la classe de CM1 pour les entrées en 6^e